

Questions au Feuilleton

2. Au cours de chacune de ces années, combien de personnes touchaient a) moins de \$10,000, b) entre \$10,000 et \$20,000, c) entre \$20,000 et \$30,000, d) plus de \$30,000?

M. William Rompkey (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. a) 9,947; b) 11,116.

2. Au 1^{er} janvier 1974: a) 4,288; b) 5,434; c) 211; d) 14. Au 1^{er} janvier 1975: a) 3,989; b) 6,639; c) 441; d) 47.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS—LE PERSONNEL

Question n° 1313—M. Paproski:

1. Combien d'employés à plein temps touchaient un salaire du ministère des Travaux publics a) le 1^{er} janvier 1974, b) le 1^{er} janvier 1975?

2. Au cours de chacune de ces années, combien de personnes touchaient a) moins de \$10,000, b) entre \$10,000 et \$20,000, c) entre \$20,000 et \$30,000, d) plus de \$30,000?

L'hon. C. M. Drury (ministre des Travaux publics): 1. a) 5968; b) 6271.

2. 1974: a) 4268; b) 1452; c) 204; d) 44. 1975: a) 3557; b) 2253; c) 416; d) 45.

MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL—LE PERSONNEL

Question n° 1315—M. Paproski:

1. Combien d'employés à plein temps touchaient un salaire du ministère du Revenu national a) le 1^{er} janvier 1974, b) le 1^{er} janvier 1975?

2. Au cours de chacune de ces années, combien de personnes touchaient a) moins de \$10,000, b) entre \$10,000 et \$20,000, c) entre \$20,000 et \$30,000, d) plus de \$30,000?

L'hon. Ron Basford (ministre du Revenu national): 1. a) 19,403; b) 20,471.

2. 1974: a) 8,115; b) 10,733; c) 514; d) 41. 1975: a) 6,952; b) 12,824; c) 639; d) 56.

DAVIES APIARIES—LA RÉCLAMATION EN DOMMAGES-INTÉRÊTS

Question n° 1366—M. Cossitt:

1. Le ministre de l'Agriculture a-t-il reçu du député de Leeds une lettre datée du 3 janvier concernant une réclamation en dommages-intérêts de la Davies Apiaries et, dans l'affirmative, a-t-on répondu à cette lettre et, dans la négative, pourquoi ne l'a-t-on pas fait?

2. Quelle mesure le gouvernement prend-il en vue de régler immédiatement cette vieille réclamation?

3. Le ministre est-il au courant des difficultés qu'affronte la Davies Apiaries du fait que le gouvernement a laissé s'écouler plusieurs mois sans régler cette question et le gouvernement prendra-t-il des mesures immédiates afin que ce contribuable bénéficie de l'attention à laquelle il a droit?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): 1. Oui. Oui.

2 et 3. Voir la réponse à la question 887. Pour autant que la réclamation présentée par les Davies Apiaries fait intervenir la question de la responsabilité judiciaire de la Couronne et d'une société de traitements antiparasitaires aériens pour les dégâts qu'aurait subis les Davies Apiaries, il n'y a pas lieu de faire d'autres commentaires d'ici la détermination judiciaire ou un règlement de la réclamation.

[M. Paproski.]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

LES CONSEILS, COMMISSIONS ET SOCIÉTÉS DE LA COURONNE FAISANT RAPPORT DE LEURS ACTIVITÉS AU PARLEMENT

Question n° 428—M. Reid:

Quels sont les noms de tous les organismes, conseils, commissions et sociétés de la Couronne existants qui font rapport de leurs activités au Parlement a) directement, par l'entremise d'un ministre du Cabinet, b) à un ministre du Cabinet par l'entremise d'un sous-ministre?

(Le document est déposé.)

LA FORMATION LINGUISTIQUE

Question n° 728—M. Herbert:

Certains fonctionnaires ayant déclaré le français comme langue maternelle suivent-ils présentement des cours de français offerts par le gouvernement et, dans l'affirmative, combien d'entre eux habitent la région de la capitale nationale et sur quoi se fonde cette décision?

(Le document est déposé.)

LE CENTRE INTERNATIONAL DE CRIMINOLOGIE COMPARÉE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Question n° 975—M. Rodriguez:

1. Quelles sont toutes les contributions fournies par le gouvernement, y compris le ministère du Solliciteur général et l'Agence canadienne du développement international, au Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal?

2. Quels rapports ont été préparés pour justifier ces dépenses?

3. a) Le Centre a-t-il, comme le prétend l'édition du 11 mars 1972 d'une publication de langue française intitulée «Perspectives», envoyé des conseillers pour former les forces policières de certains régimes totalitaires africains et sud-américains, b) quel rôle ces personnes ont-elles joué dans l'étude de la police canadienne effectuée par le Centre, à l'aide d'une subvention présumée de \$150,000 accordée par le ministère du Solliciteur général?

4. a) Quels ont été les postes d'Alice Parizeau au Centre et quelle était sa relation avec le chef séparatiste Jacques Parizeau, b) quel rôle a-t-elle joué dans la récente étude de la police au Canada financée par le ministère du Solliciteur général, c) le Centre s'occupe-t-il d'assurer la surveillance (i) des étudiants à l'Université de Montréal ou ailleurs (ii) des activités canadiennes d'exécution de la loi, d) quel rôle les membres du Groupe de planification et d'analyse de la police et de la sécurité, anciennement le Groupe de planification et de recherche sur la sécurité du ministère du Solliciteur général et les hauts fonctionnaires de la Défense canadienne ont-ils joué au Centre?

(Le document est déposé.)

L'APPROBATION DES PROJETS ET LES RECOMMANDATIONS DES DÉPUTÉS

Question n° 1186—M. Korchinski:

Dans chaque circonscription, combien de projets ont été acceptés à la suite de recommandations formulées par des députés ou des groupes consultatifs de la circonscription?

(Le document est déposé.)

M. Cossitt: Monsieur l'Orateur, je veux faire un rappel au Règlement que j'ai déjà fait auparavant à propos de certaines questions demeurées sans réponse sur un sujet qui semble être toujours si populaire parmi les députés d'en face. Je veux parler de la question n° 1145, où l'on demande des renseignements sur la seconde luxueuse limousine du premier ministre qui a entraîné une dépense de \$80,000 des fonds publics, et je veux parler des questions n° 1232, 1234 et 1294, au sujet de la mystérieuse et luxueuse piscine qui doit être construite au 24, Promenade Sussex; j'ai demandé à ce sujet les noms des donateurs, si le premier ministre lui-même était un donateur, et si les